

Alger, le 26 Aout 2024

## COMMUNIQUÉ

Biopharm a le plaisir d'informer ses actionnaires que, conformément à la troisième résolution adoptée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2024, la date de paiement des dividendes est fixée au 2 septembre 2024.

Nous rappelons les termes ci-dessous de la troisième résolution adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 Juin 2024 :

« TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide :

a) D'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2023 approuvé ci-dessus pour 4 698 857 951 DZD en réserves ordinaires.

b) De distribuer au titre de dividendes, la somme de 4 593 937 500,00 DZD soit un dividende par action de 180 DZD à prélever sur les réserves ordinaires.

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 Septembre 2024 »

### Relations investisseuses

A propos de BIOPHARM BIOPHARM SPA est un groupe présent dans les différents métiers de l'industrie pharmaceutique : le développement, la production, la distribution en gros, la répartition aux officines, l'information médicale et les services logistiques. Créée en 1991, BIOPHARM SPA a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires consolidé de 82.9 milliards de dinars. BIOPHARM fabrique plus de 150 produits dans ses unités de production dont celle sise à Oued Smar, qui a été la première unité algérienne à obtenir la certification aux Bonnes pratiques de Fabrication (BPF) de l'Agence Nationale française de Sécurité des Médicaments (ANSM). La filiale BIOPHARM Distribution distribue plus de 500 médicaments aux grossistes. Les filiales BIOPURE et IMPSA répartissent également à quelque 4 000 officines plus de 3 500 références.

Le Conseil d'Administration

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Email : [relations.investisseurs@biopharmdz.com](mailto:relations.investisseurs@biopharmdz.com)

Tel :023 851 010 Fax : 023 851 027/028